

Nouvelles relations entre le Canada et les peuples indigènes

Partage international n° [335](#) - Juillet 2016

Le premier ministre canadien Justin Trudeau (élu en novembre 2015 à la tête du nouveau gouvernement libéral) a envoyé une « lettre de mission » à chacun de ses ministres pour leur demander de coopérer avec absolument tout le monde - employeurs, employés, actionnaires, simples citoyens, opposition et médias [...]. Et il a ajouté : « *Aucune relation n'est plus importante pour moi - et pour le Canada - que celles que nous entretenons avec les Peuples indigènes.* »

Pourtant, le 22 septembre 2014, le Canada avait été le seul membre de l'Assemblée générale de l'Onu à ne pas signer la Déclaration des Nations unies pour les Droits des peuples indigènes (UNDRIP), car Stephen Harper, alors premier ministre, s'était inquiété de la clause exigeant de la part de ces peuples « *un consentement préalable libre et informé* », en particulier avant l'exploitation des ressources naturelles (comme les forages non conventionnels de recherche et d'exploitation des schistes bitumineux dans les terres aborigènes de la province d'Alberta).

Par contre, la nouvelle ministre libérale des Affaires indigènes, Carolyn Bennett, coopérera avec les peuples indigènes, les métis et les peuples inuit, en les impliquant dans chaque question susceptible de présenter un impact sur leurs intérêts et leurs terres.

Pour commencer, une enquête nationale va débiter sur la disparition ou le meurtre de plus de 1 200 femmes et jeunes filles indigènes au Canada.

De plus, la ministre a institué une Journée nationale de souvenir et d'action contre les violences faites aux femmes le jour anniversaire du massacre, en 1989, de 14 étudiantes de l'École polytechnique de Montréal. « *Ces événements, explique-t-elle, nous choquent et nous attristent, et nous pensons aux familles endeuillées, mais nous savons aussi que les Canadiens veulent que cela cesse, et que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour comprendre comment de tels actes ont pu se produire, et pour les prévenir.* »

Le gouvernement libéral a également décidé d'annuler la limite de 2 % imposée aux augmentations annuelles des financements accordés par l'Etat fédéral aux communautés indigènes. Cette limite se traduisait jusque-là pour les aborigènes canadiens par des coupes budgétaires dans les services publics, y compris dans l'Education.

Canada

Sources : thestar.com

Thématiques : [peuples et traditions](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)